

ABSTRACT

Abstract Contreplaqué

FILIERE BOIS



LE MARCHE en France du CONTREPLAQUE en 2015

300 utilisateurs professionnels et 300 distributeurs

Financé par le

CODIFAB

comité professionnel de développement
des industries françaises de l'ameublement et du bois



AXIOME MEDIA – BatiEtude est l’institut de sondage de référence des univers de l’énergie et des matériaux de construction.

Pour répondre à la demande spécifique du CODIFAB, nous avons réalisé une «étude sur mesure ciblée sur 300 utilisateurs (déclarant avoir utilisé plus de 10 plaques en 2015) et 300 distributeurs de contreplaqué ».

L’objectif principal était de mieux comprendre par ces utilisateurs/distributeurs, leur perception du contreplaqué : connaissance du produit, connaissance des certifications, connaissance des provenances, type d’utilisations et enfin de faire une évaluation du volume annuel de contreplaqué utilisé en France, tant dans le neuf que dans la rénovation.

Pour en savoir plus : www.batietude.fr



Le CODIFAB, Comité Professionnel de Développement des Industries Françaises de l'Ameublement et du Bois, a été créé à la demande des professions de l'ameublement et de la seconde transformation du bois : CAPEB, UFME, UICB, UIPC, UIPP, UMB-FFB, UNAMA, UNIFA.

Le CODIFAB a pour mission de conduire et financer, par le produit de la Taxe Affectée, des actions collectives dans le respect de la réglementation européenne et dans le cadre des missions mentionnées à l'article 2 de la loi du 22 Juin 1978.

Pour en savoir plus : www.codifab.fr

CONCLUSION

Dans un premier temps l'étude s'est concentrée sur l'évaluation des cibles concernées par le contreplaqué :

- Distributeurs : environ 40% de l'univers (GSB, négoce généralistes, négoce bois) déclarent revendre du contreplaqué; on estime donc l'univers des revendeurs à 5.000 points de vente.
- Utilisateurs : 15 à 30% des cibles interrogées (agencement, menuiserie, Cmiste, EMG) déclarent utiliser plus de 10 plaques de contreplaqué par an; on estime donc l'univers à 25.000 utilisateurs.

Estimation des volumes de contreplaqué 2015 en France : 8,3 millions de plaques soit une estimation de 25 millions de m².
36% de ce volume correspondrait à de la production française et donc 64% en contreplaqué d'importation.

CONCLUSION

Répartition des volumes :

- par type d'essence : face exotique 59%, feuillu 21%, résineux 20%
- Par type de traitement : brut 56%, filmé 38%, ignifugé 5%, pré peint 1%
- Par type d'acheteur : professionnels 76%, particuliers 24%
- Par classe d'usage : Classe 1 (CE- en 636-1 – usage intérieur) 38%, Classe 2 (CE- en 636-2 – usage pièces humides) 10%, Classe 3 (CE- en 636-3 – usage extérieur) 28%, (CTBX/marine) 24%

L'étude a révélé des volumes et des perceptions très significativement différentes entre les utilisateurs et les distributeurs, ce qui démontre une véritable méconnaissance du produit contreplaqué par les utilisateurs.

A titre d'exemple 60% des utilisateurs déclarent n'utiliser que du contreplaqué de production française.

Ce qui est antinomique avec les estimations de volume vendu par les distributeurs.